



ASSOCIATION POUR LA VÉRITÉ SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL

BULLETIN ADHÉRENTS N°37 du 1er juillet 2025

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Avec le temps, et en l'absence d'avancées concrètes et décisives de la part des deux équipes policières irlandaises — celle de Bantry, dans le comté de Cork, chargée de la poursuite de l'enquête, et celle de Dublin, en charge de la réexamination approfondie du dossier — se présente, après tant d'années, un risque sérieux de lassitude et de renoncement dans notre quête de vérité sur les événements survenus entre 23 h le 22 décembre 1996 et 10 h 30 le lendemain matin. Pourtant, nous avons le devoir de poursuivre face aux tentatives actuelles, largement relayées par les médias, de réviser la culpabilité de Ian Bailey (1957-2024), relancées par la récente sortie du film de Jim Sheridan. Ce devoir s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'article 2 de nos statuts, déposés en fin d'année 2007 : *notre association a pour objectif que la vérité soit établie et que justice soit rendue. L'association utilisera tous les moyens légaux disponibles en France, en Irlande, en Europe, au plan international, et les ressources qu'elle pourra mobiliser, tant juridiques que financières, pour réaliser ses objectifs.*

HOMMAGE À GEORGES BOUNIOL, LE PÈRE DE SOPHIE, DÉCÉDÉ LE 30 DÉCEMBRE 2024 À PARIS



Quelques souvenirs et pensées au sujet de Georges 1926 – 2024
Jean Pierre Gazeau.

Un premier souvenir de Georges remonte à 1953. Je le vois en uniforme de service militaire. Je le revois lors de ses fiançailles avec ma sœur Marguerite (53) et, bien sûr, lors de leur mariage à Paris en 1954.

Lui, fils unique, parisien de parents lozériens, trouve notre fratrie, Marie-Madeleine, Michel (qui nous a quitté en juin de l'année dernière), et moi-même, tous avides de découvrir la capitale. Il nous l'a fait aimer cette ville, avec son cœur aux Halles et sa rue Montorgueil. Le réveil quotidien des Halles, le ventre de Paris, ce bruit soudain, énorme, à 1h30 du matin.

Et puis l'arrachement de cette nuit de décembre 96. Cette douleur intense, tenace, ces larmes intérieures, très ou trop rarement montrées.

Georges, tout en pudeur, qui voile le malheur. Et ces années de combat pour la vérité et la justice, toujours dans la dignité, gardant malgré la peine, un sens de l'humour aigu, typiquement Georgien

J'écris aussi au nom de nombreux amis, en Irlande ou ailleurs, qui nous ont fait parvenir tant de messages de soutien et de mémoire.

LES ENQUÊTES EN IRLANDE : LA VÉRITÉ IRLANDAISE SE FAIT ATTENDRE

Les choses sont claires côté français de la Manche : Ian BAILEY a été jugé in absentia le 31 mai 2019 par la cour d'assises de Paris à 25 ans de prison pour le meurtre de Sophie BOUNIOL épouse TOSCAN du PLANTIER. Sa condamnation a été particulièrement motivée. Cependant, ayant toujours refusé de se présenter devant la justice française et l'exécution des Mandats d'Arrêt Européens (MAE) ayant été avec constance refusée par les autorités irlandaises, sa peine n'a jamais pu être confirmée, ou infirmée, par un procès « in presencia » lui offrant toutes les garanties de la justice française auquel il aurait pu avoir droit.

Côté irlandais, l'enquête débutée en décembre 1996 et menée ainsi depuis bientôt 30 ans par la Garda de Bantry est encore en cours, renforcée par une équipe chevronnée de Dublin, la « cold case review team ». Pour ces enquêteurs, bien que décédé, Ian Bailey représente toujours une personne digne d'intérêt... Les parties civiles, c'est-à-dire la famille de Sophie ainsi que l'ASSOPH, malgré des demandes réitérées et les contributions apportées à l'appui de ces équipes, n'ont à ce jour obtenu aucune information sur les résultats éventuels ni sur les échéances ou délais prévus par les autorités irlandaises.

Ainsi, notre président Jean-Pierre GAZEAU s'est ainsi rendu à Bantry du 21 au 24 mai 2025 et a eu des entretiens pendant une journée et demi avec les responsables de l'enquête. La Garda ne lui a donné aucune information conséquente sur l'avancement de l'enquête, ni sur les délais de son aboutissement... Il a pu constater néanmoins qu'un travail important était en cours, plus de 300 personnes ont été interrogées et des analyses ADN sont actuellement en cours aux Etats Unis.

JIM SHERIDAN ET SON FILM « RE-CREATION » : LA VÉRITÉ MALTRAITÉE ?

Alors que les enquêtes irlandaises « patinent », un réalisateur célèbre irlandais, Jim SHERIDAN, s'avance médiatiquement par le biais d'un film intitulé « RE-CREATION », promouvant de nouvelles thèses sur une innocence supposée de Ian BAILEY.

Le film de Jim SHERIDAN, construit sur le modèle du film « 12 hommes en colère » de Sidney LUMET, devrait sortir en septembre. Il a été présenté en juin au festival de Tribeca à New York et il occasionne déjà un grand trouble chez certains irlandais. Jim SHERIDAN occupe outrancièrement l'espace médiatique irlandais, journaux, émissions télé, clamant désormais qu'il est sûr que Ian Bailey est innocent à 100 %... En France, Libération emboîte le pas et produit des articles favorables à Jim Sheridan.

L'ASSOPH doit s'attendre ainsi à voir la vérité maltraitée sur la place publique, et la question d'accepter ou non ce risque se pose désormais. Ne pas entrer dans une polémique génératrice de « buzz » ou défendre la vérité en s'opposant à la diffusion de « fake news », tel est le choix qui se pose à l'ASSOPH.

D'ores et déjà il convient de rester prudent vis-à-vis d'une démarche médiatique qui fait fi de la justice française et des enquêtes encore en cours en Irlande. Comme le déclare le président de la Cour de cassation française à l'audience solennelle de rentrée de la cour le 15 janvier 2024 : « à ceux qui pensent pouvoir exprimer leur opinion sur telle ou telle affaire qui défraie la chronique, je dis que seuls les magistrats en charge du dossier et qui en ont une connaissance précise sont en mesure d'avoir un avis éclairé, qui fondera leurs décisions ».

L'ASSOPH a ainsi communiqué dans un premier temps un texte en 5 points soulignant l'étrangeté de la démarche de Jim SULLIVAN. Elle se réserve le droit de s'opposer de manière argumentée à la diffusion de fake news concernant le meurtre de Sophie. Enfin, l'ASSOPH se rapprochera de nos amis, irlandais de manière à suivre de près la perception du film en Irlande.

Comments on *Re-Creation (Spotlight Narrative)* by Jim Sheridan and David Merriman, by ASSOPH

1. We fully acknowledge and respect Jim Sheridan's reputation as a gifted and accomplished filmmaker.
2. However, we regret that he has chosen to apply his talent to a project based on questionable interpretations of the Sophie Toscan du Plantier case.
3. For us - members of the group ASSOPH - the identity of the killer was established by the French Cour d'Assises in May 2019. Ian Bailey was found guilty in absentia and sentenced to 25 years in prison. Had he appeared before the French court, he would have been entitled to a full retrial with all legal rights to defend himself.
4. Ian Bailey passed away in January 2024. Despite this, he remains a person of interest for the Irish authorities. Two Garda units - the Cold Case Unit in Dublin and the investigative team in Bantry - are still actively working on the case in coordination. In particular, we await the results of new DNA analyses.

We believe it is ethically questionable to interfere with the ongoing Irish Garda search for truth by producing a fictional narrative based on assumptions that might be biased - or whose impartiality remains uncertain.

LA DÉMARCHÉ EUROPÉENNE SUR LES MAE : LES CHOSSES BOUGENT

Le 7 mai 2025, à la suite de la réponse non satisfaisante de l'Irlande à sa mise en demeure par la commission européenne de transcrire dans le droit irlandais les exigences de la directive européenne sur l'exécution des MAE, un avis motivé a été remis à l'Irlande par la commission européenne. L'Irlande doit en effet répondre dans les faits à la demande émise en octobre 2020 de mise en conformité de sa législation. Sans réponse satisfaisante de l'Irlande avant le 7 juillet, la cour de justice européenne devrait être saisie, une condamnation de l'Irlande serait alors très probable.

APPEL A COTISATION ET DONNÉES ÉVENTUELS

Avec la mort de IAN BAILEY et après sa condamnation en mai 2019 à 25 ans de prison par la Cour d'assises de Paris, le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé. L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir de l'Irlande qu'elle cesse ses manœuvres dilatoires. Le combat pour la vérité passera également par une riposte aux tentatives de réécrire une pseudo-vérité non basée sur des faits, que certains semblent tentés de développer désormais.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie il vous est possible de vous acquitter de votre cotisation 2025 de 30 euros et éventuellement effectuer un don.

Nom : Prénom : Tel : (..) E-mail : @

Adresse :

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :€

Date :

Signature :

IMPORTANT

Les chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » sont à envoyer, avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à la **NOUVELLE ADRESSE** de l'ASSOPH : **ASSOPH - Chez monsieur Jean Pierre GAZEAU - 5 rue des rocs - 86300 - Chauvigny**

Il est également possible d'effectuer un virement bancaire à :

LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
IBAN : **FR76 1870 7007 3132 3214 5691 860**

Titulaire : **ASS ASSOPH**
BIC : **CCBPFRPPVER**

De plus il est possible de régler sa cotisation annuelle et/ou d'effectuer un don via le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/>.
(Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophie-toscan-du-plan-tier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>)

(ATTENTION : Sur l'adresse web ci-dessus, la préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)